

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 17 juillet 1981

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE GOUVERNEMENT DU CANADA

CONDAMNATION DES POLITIQUES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Douglas Roche (Edmonton-Sud): Madame le Président, en juin dernier, l'indice des prix à la consommation était de 12.8 p. 100 plus élevé qu'un an auparavant, ce qui représente le taux d'augmentation le plus fort que nous ayons connu dans les 33 dernières années. Puisque pour la première fois dans notre histoire le gouvernement a invoqué la clôture pour dissoudre les Chambres afin d'attirer l'attention des Canadiens sur le prestige du sommet économique international et de leur faire ainsi oublier ses échecs économiques cuisants, l'esprit de division qui règne au pays et le scandale du cartel international de l'uranium qui vient d'éclater au Canada, je propose, avec l'appui du député de Cambridge (M. Speyer):

Que la Chambre condamne le gouvernement pour poser au champion sur la scène internationale alors qu'il n'a causé que des déboires pitoyables au Canada.

Mme le Président: La Chambre consent-elle unanimement à la présentation de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA VISITE DU CHANCELIER DE L'ALLEMAGNE DE L'OUEST— RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Walter McLean (Waterloo): Madame le Président, les chefs des gouvernements des principaux alliés du Canada qui ont été les invités de notre pays dans le passé ont eu l'occasion de s'adresser aux députés et aux sénateurs réunis. Le Canada entretient des rapports politiques, culturels et économiques étroits avec la République fédérale d'Allemagne, l'un de nos associés de l'OTAN. En n'invitant pas le chef de ce pays, le chancelier Helmut Schmidt, à s'adresser au Parlement, le gouvernement a manqué d'égards envers cet invité de marque, le peuple d'Allemagne de l'Ouest et le Parlement du Canada. Je propose donc, avec l'appui du député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald):

Que la Chambre s'élève contre la décision du gouvernement de ne pas inviter ce loyal ami de notre pays, le chancelier Helmut Schmidt, à s'adresser au Parlement pendant sa visite officielle au Canada et qu'elle témoigne au chef du gouvernement d'un des plus grands alliés de notre pays l'honneur que nous vaut sa présence chez nous.

Mme le Président: La Chambre consent-elle unanimement à débattre cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

ON PROTESTE CONTRE L'INTENTION D'IMPOSER LA CLÔTURE— RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

L'hon. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Madame le Président, à certains moments, je me rends compte mieux que jamais de la valeur de l'institution du Parlement, et je le déplore chaque fois qu'on lui porte atteinte. Je propose donc, appuyé par le député de Vancouver-Est (M^{me} Mitchell):

Que la Chambre somme le gouvernement de faire preuve de respect envers le Parlement en renonçant à son projet d'invoquer la clôture, aux termes de l'article 33 du Règlement à l'égard de la motion d'ajournement dont la Chambre est saisie.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: La Chambre accorde-t-elle son consentement unanime à cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE TOURISME

L'ÉTABLISSEMENT D'UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE— RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Madame le Président, comme la saison touristique bat son plein en ce moment dans le pays, que l'industrie du tourisme est une source de recettes supplémentaires pour tous les secteurs de l'économie, et que des milliers d'exploitants touristiques sont durement éprouvés par les taux d'intérêt excessivement élevés au Canada, je propose, appuyé par le député de Fundy-Royal (M. Corbett):

Que le ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme) prenne des dispositions immédiates au nom des gens qu'il représente pour mettre sur pied un programme d'aide financière à l'intention des exploitants touristiques dès maintenant, alors qu'ils ont besoin d'aide, sans attendre qu'ils soient criblés de dettes ou qu'ils fassent faillite.